



# Journal syndical 2051

## Sommaire

Mot de la présidente 2

La table est mise 3

Nouvelles du Comité de retraite 5

En solidarité avec les femmes universitaires,  
travailleuses et étudiantes 6

Droit de citer 7

Vœux de Noël 8



# Mot de la présidente

Bonjour tout le monde,

Voici déjà le dernier numéro de l'année 2009. J'en profite pour remercier l'équipe du journal, Josée Garant, Lucie Lavoie, Marie-Claude Lemay, Marc Lévesque et Gisèle Tessier, pour leur implication et leur rigueur. Il et elles ont publié sept numéros au cours de l'année 2009 afin de vous transmettre toutes les informations sur nos activités syndicales.

Le nouveau journal lançait, en février dernier, la chronique « Libre expression ». Celle-ci, nous vous le rappelons, constitue une invitation adressée à chacun pour exprimer ses insatisfactions, ses commentaires, pour poser ses questions, transmettre ses opinions sur la vie syndicale du SCFP 2051 à la Télé-université. Cette rubrique n'a malheureusement pas connu un grand succès, à notre grand regret. Pourquoi sommes-nous déçus? Parce que nous comptons notamment sur elle pour mieux communiquer entre nous. Les membres de l'exécutif et du conseil syndical ont besoin de connaître vos insatisfactions, vos besoins, vos attentes. Nous nous plaignons souvent du manque de communication au sein de notre organisation... La responsabilité nous revient de briser cette inertie et d'échanger entre nous.

L'invitation demeure. C'est avec plaisir que nous accueillerons vos interventions.

Je profite également de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux de Noël et je vous souhaite, pour l'année 2010, Amour, Paix et Bonheur.

Bonne lecture et bonnes vacances!

Sylvie Denis  
Présidente SCFP 2051



# La table est mise

## Conseil de gestion du 1<sup>er</sup> décembre 2009

### *Ajustement salarial TÉLUQ versus SEUQAM*

L'ajustement de 2 % de nos échelles de salaire faisait partie de l'ordre du jour de cette rencontre. Je me suis d'abord permis de mentionner aux membres du Conseil de gestion que le règlement salarial du SEUQAM (*Syndicat des employés de l'Université du Québec à Montréal*) était bien une augmentation de 2 % à l'échelle de salaire mais que s'ajoutait à leur règlement, un montant forfaitaire de 1 %. J'ai expliqué pourquoi notre assemblée générale avait accepté, lors de la négociation de la prolongation de notre convention collective, de retirer le résolu se rapportant aux avantages salariaux pouvant être consentis au SEUQAM, en échange d'une lettre d'intention suggérée par notre employeur. L'esprit des discussions et le climat de confiance étaient, à cette époque-là, rassurants.

Afin qu'ils comprennent bien le sens de mon intervention et l'état de la situation actuelle, j'ai exprimé le malaise ressenti par l'exécutif du 2051 qui se fonde sur :

1. les raisons insensées de notre employeur de nous refuser le forfaitaire parce nous avons gagné l'arbitrage concernant le dossier « Loi 142 » et son rattrapage salarial;
2. l'absence d'arguments de l'employeur pour justifier, devant le Conseil d'administration de l'UQAM, un forfaitaire de 1 % pour ses salariés;
3. l'excellente situation financière actuelle de la TÉLUQ et la croissance constante de sa clientèle étudiante;
4. la conscience de notre valeur comme salariés du 2051, qui, avec tous les autres salariés de la TÉLUQ, contribuent au succès de cette dernière.

L'exécutif du 2051 et ses membres sont extrêmement déçus et surpris de cette situation; ils n'acceptent pas cette décision de l'employeur.

Suite à mon intervention, je n'ai reçu aucun commentaire!

Après avoir été acceptée par le Conseil de gestion, la décision de nous octroyer le 2 % doit maintenant être acceptée par le Conseil d'administration de l'UQAM qui se tiendra le mardi 15 décembre prochain.

Après avoir vérifié auprès des ressources humaines, Francine Verreault m'a affirmé que le 2 % sera vraisemblablement versé en janvier 2010.

### *Le rapport du Comité Gervais*

Le rapport final, incluant les recommandations quant à la place de la TÉLUQ et quant à la possibilité ou non de notre intégration à l'UQAM, sera présenté conjointement au Conseil de gestion de TÉLUQ et au Conseil d'administration de l'UQAM dans les premières semaines de janvier.

Une assemblée générale se tiendra afin d'ouvrir la discussion sur ce rapport dès que possible.



# La table est mise [suite]

## Dossier « Loi 142 » / Enfin une rétro à venir!

POUR SOULIGNER CETTE VICTOIRE, VOUS ÊTES INVITÉS À UNE PAUSE-CAFÉ LE JEUDI 17 DÉCEMBRE À 10 H À QUÉBEC ET À MONTRÉAL. DES PRÉCISIONS SUIVRONT.

Pour conclure le dossier, les montants rétroactifs relatifs au résultat de cet arbitrage nous seront versés à la paie du 17 décembre prochain. On se souviendra que cette jurisprudence confirmait que la majoration des taux et échelles de salaire doit se faire au 1<sup>er</sup> décembre et non au 1<sup>er</sup> avril. Pour souligner cette victoire, vous êtes invités à une pause-café le jeudi 17 décembre à 10 h à Québec et à Montréal. Des précisions suivront.

## Précisions au sujet des augmentations salariales suite de l'application de la Loi 142

Afin que nous ayons tous la même compréhension des augmentations passées et à venir, voici un tableau comportant des données qui tracent un portrait complet de la situation.

DATE DE RÉCEPTION DE L'AUGMENTATION	POURCENTAGE D'AUGMENTATION	DATE OÙ L'ON AURAIT DÛ RECEVOIR L'AUGMENTATION
1 <sup>er</sup> avril 2006	2 %	01.12.05
1 <sup>er</sup> avril 2007	2 %	01.12.06
1 <sup>er</sup> avril 2008	2 %	01.12.07
1 <sup>er</sup> avril 2009	2 %	01.12.08
1 <sup>er</sup> décembre 2009	???	01.12.09
	On attend le règlement des négos des secteurs public et parapublic.	
17 décembre 2009	Montant de la rétro « Loi 142 ». Calcul de la différence entre le 1 <sup>er</sup> décembre ( <i>date où on aurait dû recevoir l'augmentation</i> ) et le 1 <sup>er</sup> avril ( <i>date où l'on a reçu l'augmentation</i> ).	01.12.09

## La prochaine négociation de notre convention collective

On le sait, notre convention collective vient à échéance le 31 mai 2010. Dès janvier, nous mettrons en branle ce beau dossier et nous ferons appel à tous nos membres pour connaître les sujets, les dossiers, les clauses de notre convention qui méritent d'être discutés, travaillés, modifiés, bonifiés.

Pensez-y, vous serez sollicités!!!

Sylvie Denis  
Présidente SCFP 2051

## Nouvelles du Comité de retraite et assurances collectives

Bonjour,

En général, les nouvelles sont assez bonnes tant pour le fonds de retraite que pour les assurances collectives.

La reprise du rendement des placements de notre fonds de retraite, autour de 5 % en juin pour atteindre près de 12 % en septembre (des chiffres plus précis viendront avec le rapport annuel), permet de croire qu'il sera possible de maintenir la capitalisation de notre régime à 98 % et ainsi éviter une hausse des cotisations.

Le comité de placement de notre fonds de retraite vient de signer un document de l'ONU par lequel il s'engage à respecter les droits de la personne et de l'environnement dans ses placements. Ce document stipule que l'application de la charte doit se faire, avant tout, dans le but de favoriser les bénéficiaires.

De son côté, le Comité de négociations nous apprend que des éclaircissements ont été apportés à l'article 14,3 du Régime de retraite afin que les gens qui profitent d'un congé de maternité ou d'adoption ne soient pas pénalisés quand vient le temps de calculer les années d'ancienneté.

Soulignons également que la consultation sur les modifications à la couverture du régime d'assurances a échoué. Douze (12) syndicats dont 1 954 travailleurs et travailleuses se sont prononcés en faveur et 10 syndicats dont 3 018 membres se sont dit contre. Comme c'est la double majorité qui s'applique, le nombre de votes en défaveur l'a emporté. La principale cause de l'échec semble être les négociations des conventions collectives à l'UQAM qui sont venues perturber la consultation en obligeant sa tenue sur plusieurs mois.

Les deux cartes de notre régime d'assurances collectives (carte Médirect et assurance voyage) seront fondues dans une seule et même carte à puce. Ceci dans le but d'économiser et d'être plus efficace. **Dans le même sens, le comité technique du CIRAC (Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et d'assurances collectives), nous demande de lui rapporter tous les cas de personnes qui ont des difficultés à se faire rembourser des frais applicables après 28 jours d'absence pour maladie. Le but de l'opération est d'assurer un meilleur suivi des dossiers.**

En terminant, nous vous souhaitons de bien belles Fêtes!

Alberto Poulin et Gaétan Naud  
Comité de retraite et assurances collectives



Alberto Poulin et Gaétan Naud

SOULIGNONS ÉGALEMENT QUE LA CONSULTATION SUR LES MODIFICATIONS À LA COUVERTURE DU RÉGIME D'ASSURANCES A ÉCHOUÉ. DOUZE (12) SYNDICATS DONT 1 954 TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES SE SONT PRONONCÉS EN FAVEUR ET 10 SYNDICATS DONT 3 018 MEMBRES SE SONT DIT CONTRE.

## En solidarité avec les femmes universitaires, travailleuses et étudiantes

NOUS NOUS ASSOCIONS AUX HOMMAGES RENDUS AUX VICTIMES DU DRAME DE POLYTECHNIQUE SURVENU IL Y A 20 ANS DÉJÀ. IL EST DE NOTRE DEVOIR COMME QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES MAIS SURTOUT COMME TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIVERSITAIRES DE SE SOUVENIR...



# Déjà 20 ans, 6 Décembre 2009

Par le **CCVTF** (Comité de condition de vie et de travail des femmes)

Déjà 20 ans, pourtant nous avons l'impression que c'était hier.  
 Déjà 20 ans, la vie a continué mais tout est resté gravé dans notre mémoire.  
 Déjà 20 ans, que nous dénonçons cette violence faite aux femmes.  
 Déjà 20 ans, pourtant nos revendications d'hier sont encore celles d'aujourd'hui.  
 Déjà 20 ans et pourtant rien n'a vraiment changé.  
 Déjà 20 ans que nous crions PLUS JAMAIS, et pourtant depuis ce temps près de 650 femmes ont été tués au Québec seulement.  
 Déjà 20 ans, et pourtant....

Pour vous, nous avons pleuré.

Geneviève Bergeron  
 Hélène Colgan  
 Nathalie Croteau  
 Barbara Daigneault  
 Anne-Marie Edward  
 Maud Haviernick  
 Barbara Klucznik Widajewicz

Maryse Laganière  
 Maryse Leclair  
 Anne-Marie Lemay  
 Sonia Pelletier  
 Michèle Richard  
 Annie St-Arneault et  
 Annie Turcotte

Pour vous, nous avons lutté.

Pour vous, nous allons continuer de dénoncer.

**METTONS FIN À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES.**

## Droit de citer [par Jean-Marc Perreault]

L'avenir n'est pas une prédiction dont on attend passivement la réalisation. Il s'invente au quotidien avec chaque acte que nous accomplissons. – Rebecca Solnit

Une fois brisées les barrières de l'indifférence, de l'ignorance et des préjugés, aucun obstacle matériel ou financier ne peut venir à bout d'un projet lorsqu'il est mis de l'avant avec persévérance, intelligence et maîtrise de soi. – Thomas Coltrin Keefer

L'Humanité, qui devrait avoir six mille ans de sagesse, retombe en enfance à chaque génération. – Tristan Bernard

Tout ce qui n'est ni une couleur, ni un parfum, ni une musique, c'est de l'enfantillage. – Boris Vian

On est un pays riche et l'accès aux soins, à la nourriture et à l'éducation devrait être quelque chose d'acquis pour tout le monde. – Bruno Pelletier

Quatre-vingts ans, c'est l'âge de la puberté académique. – Paul Claudel

Il nous arrive à tous un jour ou l'autre d'être pris entre deux situations qui se résument somme toute à choisir entre la peste et le choléra. – Serge H. Moïse

Un monde dans lequel il y a autant d'inégalités ne peut pas être durable. – Bill Clinton

Les hommes âgés déclarent la guerre. Mais ce sont les jeunes qui doivent combattre et mourir! – Herbert Hoover

N'attendez pas que les autres vous félicitent pour votre travail. Faites-le vous-même. – Hervé Desbois

Joyeux Noël et Heureuse année!



**Que Noël soit l'annonce d'un bonheur  
grandissant dans la joie et la paix!**

**À l'aube du Nouvel An,  
acceptez de tout cœur les vœux  
les plus chaleureux pour une année  
exceptionnelle!**

**Meilleurs Vœux!**

*Votre exécutif*

*Dyanne Beaupré, Sylvie Denis, Esther Dorval,  
Lucie Lavoie, Marc Lévesque, Luc Villeneuve*



# Membres du Conseil syndical

**Sylvie Denis / Présidente**

**Esther Dorval / Vice-présidente**

**Luc Villeneuve / Secrétaire**

**Dyanne Beaupré / Trésorière**

**Marc Lévesque / Directeur du Bureau de Montréal**

**Lucie Lavoie / Directrice de l'information**

## COMITÉ HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

**Dominique Bilodeau**

## COMITÉ DE RETRAITE ET ASSURANCES

**Gaétan Naud, Alberto Poulin**

## COMITÉ DES GRIEFS

**Esther Dorval, Josée Garant**

## FONDS DE SOLIDARITÉ

**Colombe Gagnon, Josée Jackson**

## COMITÉ ÉVALUATION ET CATÉGORISATION

**André Bernier, Marc Lévesque**

## COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

**Darie Minville, Luc Villeneuve, Louise Provencher**

## COMITÉ RELATIONS DE TRAVAIL

**Marc Lévesque, Louise Provencher, Sylvie Denis**

## DÉLÉGUÉS DE SECTEURS

**Diane Pageau, Monique Guilmette, André Bernier,  
Colombe Gagnon, Sophie Maloney**

